

Les modalités d'inscription

Le TCF a été conçu pour être présenté par un public de grands adolescents (à partir de 16 ans) et d'adultes.

Aucun diplôme ni aucune préparation ne sont requis pour pouvoir présenter le TCF.

Pour vous inscrire à une session du TCF, renseignez-vous auprès du centre de passation le plus proche pour connaître le calendrier des sessions.

Au moment de l'inscription, il vous sera demandé de fournir :

- une pièce d'identité en cours de validité comportant une photographie récente,
- votre numéro de passeport, en cas d'inscription au TCF Canada.

Vous devrez également communiquer les éléments suivants :

- nom de famille,
- prénom,
- sexe,
- date de naissance,
- pays de naissance,
- nationalité,
- langue maternelle,
- courriel
- numéro de passeport pour le TCF Canada,
- adresse postale pour le TCF dans le cadre de la DAP.

Sans ces données, vous ne pourrez pas être inscrit à une session du TCF. En passant le TCF vous acceptez que les règles d'utilisation et de conservation de vos données personnelles. Vous trouverez en [page 54](#) les informations sur la protection des données personnelles.

Seuls votre nom, prénom et date de naissance apparaîtront sur votre attestation de résultats.

Vous devrez également indiquer la raison pour laquelle vous souhaitez passer le TCF en choisissant parmi les options suivantes :

- Naturalisation,
- Carte de résidence,
- Carte de séjour pluriannuelle,
- Validation du niveau A1,
- Études,
- Raisons professionnelles,
- Immigration au Québec
- Immigration au Canada,
- Autres.

Ces données ne sont demandées qu'à des fins statistiques et n'apparaîtront pas sur votre attestation. Si vous passez le TCF pour plusieurs raisons, choisissez la raison principale.



En cas de force majeure (maladie, problème de transport en commun, grève, décès d'un proche, impératif professionnel), le candidat absent peut obtenir le remboursement ou le report de ses frais d'inscription à

condition qu'il présente, dans les 5 semaines qui suivent la date de début de session, un justificatif au centre de passation qui le transmettra ensuite à France Éducation international.



Attention ! Pour toute inscription au TCF, il faudra que vous soyez pris en photo **le jour de l'examen**. Ceci est demandé afin de lutter contre la fraude (fraude à l'identité notamment). Le visage devra être cadré, dégagé et reconnaissable (masque retiré, voile laissant le visage visible).

Vous ne pourrez pas obtenir d'attestation de résultats si vous n'acceptez pas d'être pris en photo le jour de l'examen.

Utiliser le CPF pour passer le TCF

Pour les candidats qui passent le TCF en France, le Compte personnel de formation (CPF) peut être mobilisé pour la passation du TCF IRN et du TCF TP complet.

- Le n° de certification du TCF IRN est le RS6643 : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6643/>
- Le n° de certification du TCF TP est le RS6460 : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6460/>

Attention, la mobilisation du CPF pour la passation du TCF TP n'est valable que pour une inscription à un **TCF TP dit « complet »**, pour lequel le candidat est inscrit aux 5 épreuves lors d'une même et seule session (Compréhension de l'oral et de l'écrit, Maîtrise des structures de la langue, Expression orale et écrite).

Les candidats devront se connecter sur leur espace Mon Compte Formation :

<https://www.moncompteformation.gouv.fr>

Les centres de passation

Les centres de passation du TCF sont agréés par France Éducation international. Une commission étudie tous les dossiers présentés et ne retient que les organismes présentant tous les éléments assurant le respect de nos procédures permettant la standardisation des passations du TCF. Ces centres sont soumis régulièrement à des visites de conformité visant à maintenir une haute qualité des dispositifs de passation des examens de France Éducation international.

Le centre agréé TCF auprès duquel le candidat est inscrit est son interlocuteur privilégié pour répondre à toute question concernant la passation d'une session du TCF.

Le réseau de centres proposant le TCF dans le monde compte plus de 700 organismes.



Le candidat doit se rapprocher directement du centre de passation de son choix pour être renseigné sur :

- les dates des sessions ;
- le lieu de la passation des épreuves ;
- la procédure d'inscription ;
- le tarif.

Pour obtenir la liste des centres agréés qui organisent des sessions du TCF : <https://www.france-education-international.fr/centres-d-examen/carte?type-centre=tcf>.

Pour toute remarque concernant un centre ou des conditions de passation du TCF, le candidat est invité à prendre contact avec le bureau des tests à l'adresse : tcf@france-education-international.fr.

Les supports de passation

Le TCF peut être passé sur support papier ou sur support ordinateur (TCF SO).

Toutes les épreuves des TCF peuvent être passées sur ordinateur sauf l'épreuve d'expression orale qui se déroule face à un examinateur.

Les avantages du TCF SO :

- délai d'inscription réduits ;
- compréhension orale passée avec un casque audio permettant une meilleure concentration pour l'écoute des items ;
- moins de manipulation de documents (livret et feuille de réponses) puisque questions et réponses apparaissent en même temps sur l'écran ;
- délai de délivrance des résultats accéléré.

TCF pour les personnes en situation de handicap

Dans la [loi « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » du 11 février 2005](#) est mentionnée l'obligation d'une école française inclusive. En tant qu'opérateur public, France Éducation international lutte contre toutes les formes de discrimination et garantit l'égalité de traitement des candidats.

Les centres d'examen doivent donc, en application de la loi du 11 février 2005 et de la [circulaire du ministère de l'Éducation nationale](#) fournir à tout candidat qui signale un handicap altérant une fonction physique, sensorielle, mentale, cognitive ou psychique, l'installation matérielle ou l'assistance en personnel lui permettant de participer aux épreuves dans des conditions de travail de nature à rétablir l'égalité entre les candidats, ou d'être dispensé de passer l'une des compétences.

Pour bénéficier d'aménagements, le candidat doit fournir à son centre d'examen, au moins deux mois avant la date de la session, un certificat médical récent, rédigé en français ou dans une autre langue compréhensible par le responsable du centre de passation et préconisant les aménagements nécessaires au candidat.

Quelques exemples d'aménagements possibles, selon le handicap :

- le candidat peut bénéficier d'un tiers-temps supplémentaire pour passer certaines ou toutes les épreuves (attention ! Cet aménagement ne peut être proposé que pour une session organisée sur support papier⁸) ;
- le candidat peut être installé seul dans une salle ;
- le candidat peut recevoir une aide humaine pour lire ou écrire ;
- le candidat peut obtenir une aide technique avec un matériel spécifique comme des écouteurs, une copie agrandie, etc.

Les épreuves du TCF existent aussi en version braille. Les candidats sont invités à anticiper leur inscription afin que les responsables des centres soient en mesure de commander le matériel dans les délais auprès de France Éducation international.

Une dispense d'une compétence est également possible. Dans ce cas, le candidat réalise les autres parties de l'épreuve.

Pour toute question, les candidats doivent s'adresser à leur centre d'examen qui suivra les directives transmises par France Éducation international et peuvent consulter la page du site de France Éducation international dédiée à la question : <https://www.france-education-international.fr/article/declarer-handicap>.

La passation des épreuves

Le jour de la passation, le candidat devra se présenter le jour de l'examen à l'heure et au lieu indiqués sur sa convocation.



Attention, en cas de retard, le candidat ne pourra pas être admis dans la salle d'examen et ne pourra pas être remboursé de ses frais d'inscription sauf cas décrits page 31. Aucun candidat ne pourra être accepté après la distribution du matériel d'examen.

⁸ Tous les centres organisant le TCF sur ordinateur peuvent proposer une passation sur papier afin de mettre en place cet aménagement de temps.

À l'entrée de la salle d'examen, l'accueil sera effectué par un surveillant qui demandera de présenter une pièce d'identité comportant une photographie. Sans celle-ci, le candidat ne pourra pas être admis dans la salle d'examen.



Liste des pièces d'identité acceptées : (cf. [note sur les pièces d'identité](#))

- passeport ;
- titre de séjour ;
- carte d'identité.

Ces pièces d'identité, comportant une photo, doivent être en cours de validité au moment de la passation.

En cas de doute sur l'identité du candidat du fait de la difficulté du rapprochement avec la photo, une seconde pièce d'identité pourra être demandée à l'appui de la première.

Dans le cas d'un candidat majeur qui n'est pas en mesure de présenter un titre d'identité, il est possible d'accepter :

- récépissé d'une demande de carte de séjour ;
- récépissé constatant le dépôt d'une demande d'asile (une photographie est requise pour ce type de document) ;
- récépissé constatant la reconnaissance d'une protection internationale ;
- attestation de demande d'asile (procédure normale et procédure accélérée),
- permis de conduire.

Le candidat devra ensuite signer une feuille d'émargement.

À l'installation dans la salle d'examen, il sera demandé d'éteindre les téléphones portables et de déposer les affaires dans un endroit prévu à cet effet : ne devront rester sur la table que la pièce d'identité, la convocation et un stylo bleu ou noir.

Quand les candidats seront tous installés dans la salle, le surveillant rappellera :

- la nature et le format des épreuves ;
- les consignes des épreuves ;
- la durée totale des épreuves ;
- les sanctions encourues en cas de fraude ;
- la date de mise à disposition des résultats.



Pendant les épreuves, aucun objet, outil ou document que ce soit livres, dictionnaires, notes, règles, calculatrices, téléphone portable, appareil d'écoute ou d'enregistrement ou de photographie, etc. ne seront autorisés.

Tout candidat surpris en possession de l'un de ces objets fera l'objet d'un procès-verbal pouvant donner lieu à une sanction pour fraude.

Épreuves QCM de compréhension orale, de maîtrise des structures de la langue et de compréhension écrite :

Ces épreuves sont collectives.

En cas de passation du TCF sur support papier, le surveillant distribuera les livrets et les feuilles de réponses nominatifs. Aucune indication ne devra être portée sur le livret, toutes les réponses devront être notées sur les feuilles de réponses. À la fin du test, le livret et la feuille de réponses devront être remis au surveillant. Aucun document ne devra être conservé.

En cas de passation du TCF sur ordinateur, le surveillant installera chaque candidat à un poste informatique identifié par le code candidat.

Pour quitter temporairement la salle d'examen, l'autorisation du surveillant est requise. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.



Aucune admission ne sera acceptée après le début de l'épreuve de compréhension orale et aucune sortie ne pourra être possible durant cette épreuve.



Chaque enregistrement n'est diffusé qu'une seule fois.

La question est posée après l'écoute du document sonore.



Pour les passations sur support PAPIER, vous devrez répondre à chaque question en cochant votre choix de réponse dans la case carrée, sur la première ligne. Si vous vous êtes trompé, vous devrez cocher votre choix de réponse dans la case ronde, sur la seconde ligne.

L'exemple suivant montre une réponse en B corrigée en A.

Pour répondre B :

A	☒	C	D
(A)	(B)	(C)	(D)

Pour corriger la réponse en A :

☒	☒	C	D
(A)	(B)	(C)	(D)



ATTENTION

Il y a 2 lignes de réponses pour chaque question :

- **Les réponses doivent être cochées dans les cases carrées (première ligne).**
- *Les cases rondes ne servent qu'à corriger la réponse si vous vous êtes trompé dans la case carrée.*
- *Il n'est possible de modifier sa réponse qu'une seule fois (dans la case ronde).*

*Il faut remplir très précautionneusement et chaque case en les cochant à l'aide d'un **stylo noir**, ou bleu foncé. Les stylos feutres, les crayons à papier et les couleurs claires sont à proscrire.*

Il ne faut pas déborder sur les autres cases.

Il ne faut pas entourer les cases.

Si plusieurs cases sont cochées sur la première ou la seconde ligne, la réponse sera considérée comme nulle.

Cases OK	Cases non OK

Réponses considérées comme nulles :

Épreuve d'expression écrite :

Cette épreuve est collective.

En cas de passation du TCF sur support papier, le surveillant distribuera les sujets d'expression écrite et quelques feuilles de brouillon. Les réponses doivent être rédigées directement sur le livret aux endroits prévus pour chacune des 3 tâches. À la fin du test, les sujets et les brouillons devront être remis au surveillant (attention, le brouillon sera détruit et seuls les éléments rédigés sur le livret pourront faire l'objet d'une évaluation). Aucun document ne devra être conservé.

En cas de passation du TCF sur ordinateur, le surveillant installera chaque candidat à un poste informatique identifié par le code candidat.



Il est impératif de composer aux 3 tâches en respectant le nombre de mots minimum et maximum requis.

Pour quitter temporairement la salle d'examen, l'autorisation du surveillant est requise. Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

Épreuve d'expression orale :

Cette épreuve est individuelle.

Le candidat sera installé dans une salle face à un examinateur qui expliquera les consignes de passation, fera passer l'épreuve et procédera à une première évaluation du niveau du candidat.

Avant de proposer la première tâche, l'examineur devra demander au candidat ses nom et prénom et les répéter. Il devra vérifier, devant le candidat, en fin d'entretien que l'enregistrement a bien fonctionné.

L'examineur pourra être amené à vous interrompre pour demander une précision, vous relancer sur un sujet précis ou vous indiquer que le temps imparti à cette tâche est écoulé.

Chaque entretien sera enregistré pour être envoyé à France Éducation international pour la seconde évaluation de l'épreuve.

Sanctions en cas de fraude et falsification

Les fraudes aux examens constituent des délits de nature disciplinaire régis par le décret du 13 juillet 1992 modifié par le décret du 13 juillet 1995.



Tricher lors d'un examen est une fraude. Il est notamment interdit de :

- se faire remplacer par une autre personne lors d'une épreuve,
- utiliser un appareil permettant d'échanger ou de consulter des informations (smartphone par exemple),
- prendre en photo les épreuves ou enregistrer les bandes sonores,
- utiliser un appareil permettant l'écoute de fichiers audio,
- communiquer avec d'autres candidats pendant l'épreuve,
- utiliser du papier ou des documents autres que ceux fournis,
- commettre un plagiat (reproduire ou réciter partiellement ou intégralement des documents existants, qu'ils aient été mémorisés ou copiés),
- copier sur son voisin,
- etc.

En cas de flagrant délit de fraude, de tentative de fraude ou de détection de la fraude au moment de la correction de votre copie, le candidat risque :

- l'annulation de ses résultats,
- et/ou l'interdiction de passer l'examen pendant plusieurs années,
- et/ou des sanctions pénales pour les cas les plus graves.

Au moment de la correction des épreuves et en cas de suspicion de fraude, France Éducation international se réserve le droit d'invalider les résultats. En ce cas, le candidat ne se verra pas délivrer d'attestation mais pourra repasser le test en s'acquittant de nouveaux frais d'inscription.

En cas de falsification d'une attestation du TCF, France Éducation international annulera l'attestation mise en cause et prendra des mesures disciplinaires.



Les agents en charge du suivi du dossier nécessitant une attestation du TCF (agents des préfectures, dans les universités, les campus France, etc.) ont accès aux résultats obtenus par les candidats du TCF.

Par ailleurs, l'utilisation abusive ou la reproduction des livrets de test, des feuilles de réponses et des documents audio exposent à des sanctions pénales et civiles.

La préparation

Le TCF n'est pas basé sur un programme de cours mais sur vos compétences en langue française et la capacité générale du candidat à utiliser le français. Ce niveau de langue dépend de la pratique de chacun et peut être amélioré par l'étude du français lors de cours ou d'études d'ouvrages spécifiques.

Les conseils pour se préparer à la passation du TCF sont les suivants :

Avant de passer le test :

- se familiariser avec le format du TCF (format et durée des épreuves),
- prendre connaissance des exemples de sujets,
- s'immerger aussi souvent que possible dans la langue française en lisant, regardant la télévision, écoutant la radio, des enregistrements, conversant avec des proches.

Pendant le test :

- écouter attentivement les consignes,
- rester le plus concentré possible notamment pendant l'épreuve de compréhension orale,
- ne pas perdre de temps en prenant des notes pour les épreuves QCM,
- gérer son temps pour les épreuves de maîtrise de structure de la langue et la compréhension écrite ainsi que pour l'épreuve d'expression écrite (il faut bien réaliser les 3 tâches).

Le candidat est invité à consulter les exemples d'items à consulter sur le site de France Éducation international <https://www.france-education-international.fr/test/exemples-epreuves-tcf?langue=r> et dans le présent manuel ;

Par ailleurs, pour s'entraîner, il est conseillé de s'exercer avec :

- l'entraînement à l'épreuve de compréhension orale du TCF sur le site Le français facile avec RFI :

<https://francaisfacile.rfi.fr/fr/>.



- l'entraînement aux épreuves obligatoires du TCF sur le site de TV5Monde :

<https://apprendre.tv5monde.com/fr/tcf>.

TV5MONDE

Questions les plus fréquentes

Combien coûte le TCF ?

Le prix du TCF varie en fonction de la déclinaison passée et du lieu de passation des épreuves. Il est utile de contacter plusieurs centres de passation afin de comparer les tarifs qu'ils proposent.

Quel score doit-on obtenir pour « réussir » le TCF ?

Il n'y a pas de notion de réussite ou d'échec au TCF : le TCF agit comme une photographie du niveau de français à un moment donné. Il est donc tout à fait possible qu'un candidat à la limite d'un niveau puisse obtenir un niveau B1 avec 304 points à un test et un niveau A2 avec 295 points, lors d'une nouvelle passation quelques semaines après, ou vice-versa.

Cette situation, inhérente à toute évaluation, ne remet pas en cause la validité du TCF. L'activité d'évaluation compose avec la complexité des compétences évaluées, l'adéquation sujet/candidat, etc. Les épreuves du TCF mobilisent des compétences différentes, ce qui peut expliquer qu'un candidat peut avoir des scores hétérogènes entre les différentes compétences évaluées. Être capable de comprendre et être capable de s'exprimer se traduisent par des performances différentes, qui dépendent de chacun, de la manière dont la langue a été apprise et également de l'utilisation qui est faite de la langue.

Néanmoins, pour des demandes spécifiques telles que la naturalisation, l'obtention de la carte de résident, une demande d'immigration, les autorités en charge des dossiers des candidats n'accepteront l'attestation TCF que si celle-ci porte une indication de niveau suffisante.

Peut-on passer les seules épreuves d'expression du TCF TP ?

Il est possible de passer l'épreuve d'expression orale et/ou l'épreuve d'expression écrite du TCF tout public uniquement si vous avez déjà passé, dans un délai inférieur à 18 mois, les épreuves obligatoires (QCM). Il faudra fournir au centre de passation votre ancien code candidat (celui de votre passation du QCM). Votre attestation reprendra vos résultats au QCM et intégrera votre ou vos notes d'expression et conservera la date de fin de validité liée à celle de votre première attestation.

Comment est calculé le niveau global du TCF IRN ?

Pour la CSP : Les services du ministère de l'intérieur ont souhaité que le niveau global B1 soit atteint par la preuve de 3 compétences au niveau A2 minimal et le haut du niveau A1 au minimum pour la quatrième épreuve.

Pour la carte de résident : Les services du ministère de l'intérieur ont souhaité que le niveau global B1 soit atteint par la preuve de 3 compétences au niveau B1 minimal et le haut du niveau A2 au minimum pour la quatrième épreuve.

Pour la naturalisation : Les services du ministère de l'intérieur ont souhaité que le niveau global B1 soit atteint par la preuve de 3 compétences au niveau B2 minimal et le haut du niveau B1 au minimum pour la quatrième épreuve.

Quelles sont les relations entre le TCF et le DELF/DALF ?

Ces deux outils d'évaluation reconnus par le ministère chargé de l'Éducation nationale ne doivent pas être confondus. Le DELF et le DALF conduisent à des diplômes d'État valables à vie (comme le baccalauréat).

Le TCF conduit à une attestation de niveau valable deux ans, et non à un diplôme valable à vie. Il s'agit d'une validation rapide et immédiate : le test fonctionne comme un cliché photographique des compétences linguistiques d'un individu à un moment donné de la vie.

Annexes

Exemples de feuille de réponses

Test de connaissance du français

TCF TP



Code candidat : 012345-67-890123-4567890

Nom : NOM DU CANDIDAT
Prénom : Prénom du candidat
Né(e) le JJ MM AAAA

Pays de naissance : Le pays de naissance
Nationalité : Nationalité du candidat
Langue usuelle : langue du candidat

EXEMPLE	Pour répondre B : ☐ A ☒ B ☐ C ☐ D	Pour corriger la réponse en A : ☒ A ☐ B ☐ C ☐ D
---------	--	--

PARTIE 1 COMPREHENSION ORALE

1 ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D	6 ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D	11 ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D	16 ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D	21 ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D	26 ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D
2 ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D	7 ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D	12 ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D	17 ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D	22 ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D	27 ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D
3 ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D	8 ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D	13 ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D	18 ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D	23 ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D	28 ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D
4 ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D	9 ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D	14 ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D	19 ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D	24 ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D	29 ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D
5 ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D	10 ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D	15 ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D	20 ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D	25 ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D	

PARTIE 2 MAITRISE DES STRUCTURES DE LA LANGUE

30 ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D	33 ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D	36 ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D	39 ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D	42 ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D	45 ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D
31 ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D	34 ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D	37 ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D	40 ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D	43 ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D	46 ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D
32 ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D	35 ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D	38 ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D	41 ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D	44 ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D	47 ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D

Session123456789



VersionABC123-99



Lecture de l'attestation du TCF tout public



FRANCE
ÉDUCATION
INTERNATIONAL

TCF

Bloc « identité »
du candidat
comportant
obligatoirement
une photographie

Attestation TCF

Test de connaissance du français - Tout public

Nom
Prénom
Date de naissance
Code candidat



Centre
Date de la session
Date de délivrance des résultats
Expire le
N° de l'attestation

Bloc « données de la session »
comportant notamment la date de
fin de validité de l'attestation

Résultats aux épreuves

Epreuves QCM	Score /699	Niveau CECRL
Compréhension orale	512	C1
Maîtrise des structures de la langue	690	C2
Compréhension écrite	629	C2
Résultats globaux QCM	599	C1

Certaines informations ont peut-être été mises à jour par France Éducation international depuis l'impression de cette attestation.
Pour contrôler la validité de l'attestation, scannez le QR code.

Résultats aux épreuves obligatoires

Moyenne pondérée des 3 scores aux épreuves **obligatoires**



QR Code permettant d'authentifier les résultats

Epreuves d'expression	Note /20	Niveau CECRL
Expression orale	18	C2
Expression écrite	17	C1

Résultats aux épreuves complémentaires

Si, et uniquement si, le candidat a passé toutes les épreuves (obligatoires et complémentaires) lors de la même session, le TCF TP fait apparaître une mention de score global, calculé avec l'ensemble des épreuves

Pour l'ensemble des épreuves :	A1	A2	B1	B2	C1	C2
niveau(x) atteint(s)	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON

Fabriquer et utiliser un faux document est un délit et est suivi de sanctions administratives ou pénales.

Pour bien comprendre vos résultats :



Signature du candidat



Le directeur général
Pierre-François Mourier

Cadre destiné à recevoir la signature du candidat

QR code envoyant sur la page de notre site permettant de comprendre les résultats : <https://www.france-education-international.fr/article/comprendre-mes-resultats-au-tcf?langue=fr#resultats>

Lecture de l'attestation du TCF IRN



FRANCE
ÉDUCATION
INTERNATIONAL

TCF

Attestation TCF

Test de connaissance du français - Intégration, Résidence et Nationalité

Nom
Prénom
Date de naissance
Code candidat



Bloc « identité » du candidat comprenant obligatoirement une photographie effectuée le JOUR de l'examen

Centre
Date de la session
Date de délivrance des résultats
Expire le
N° de l'attestation

Bloc « données de la session » comportant notamment la date de fin de validité de l'attestation

Résultats aux épreuves

Epreuves QCM	Score /399	Niveau CECRL
Compréhension orale	342	B1
Compréhension écrite	399	B1

Certaines informations ont peut-être été mises à jour par France Éducation International depuis l'impression de cette attestation.
Pour contrôler la validité de l'attestation, scannez le QR code.

Résultats aux 4 épreuves obligatoires

Epreuves d'expression	Note /20	Niveau CECRL
Expression orale	9	B1
Expression écrite	11	B2



QR code permettant d'authentifier les résultats

Pour l'ensemble des épreuves :	A1	A2	B1	B2
niveau(x) atteint(s)	OUI	OUI	OUI	NON

Atteinte des 4 niveaux globaux du A1 au B2

N° de la certification France Compétences : RS6643

Fabriquer et utiliser un faux document est un délit et est suivi de sanctions administratives ou pénales.

Code de la certification dans le cadre du CPF

Pour bien comprendre vos résultats :



Signature du candidat



Le directeur général
Pierre-François Mourier

Cadre destiné à recevoir la signature du candidat

QR code envoyant sur la page de notre site permettant de comprendre les résultats : <https://www.france-education-international.fr/article/comprendre-mes-resultats-au-tcf?langue=frrésultats>

Lecture de l'attestation du TCF CANADA



Attestation TCF

Test de connaissance du français - Canada

Bloc « identité » du candidat comprenant obligatoirement une photographie effectuée le JOUR de l'examen

Nom
Prénom
Date de naissance
Code candidat



Bloc « données de la session » comportant notamment la date de fin de validité de l'attestation

Centre
Date de la session
Date de délivrance des résultats
Expire le
N° de l'attestation

Résultats aux épreuves

Epreuves QCM	Score /699	Niveau CECRL
Compréhension orale	367	B1
Compréhension écrite	365	B1

Epreuves d'expression	Note /20	Niveau CECRL
Expression orale	17	C1
Expression écrite	12	B2

Certaines informations ont peut-être été mises à jour par France Éducation international depuis l'impression de cette attestation.
Pour contrôler la validité de l'attestation, scannez le QR code.



QR code permettant d'authentifier les résultats

Résultats aux 4 épreuves obligatoires

Fabriquer et utiliser un faux document est un délit et est suivi de sanctions administratives ou pénales.

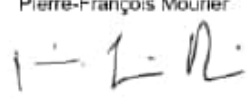
Pour bien comprendre vos résultats :



Signature du candidat



Le directeur général
Pierre-François Mourier



Cadre destiné à recevoir la signature du candidat

QR code envoyant sur la page de notre site permettant de comprendre les résultats : <https://www.france-education-international.fr/article/comprendre-mes-resultats-au-tcf?langue=frrésultats>

septembre 2026 46

Lecture de l'attestation du TCF QUÉBEC



FRANCE
ÉDUCATION
INTERNATIONAL

TCF

Bloc « identité » du candidat comprenant obligatoirement une photographie effectuée le JOUR de l'examen

Attestation TCF

Test de connaissance du français - Québec

Nom
Prénom
Date de naissance
Code candidat



Centre
Date de la session
Date de délivrance des résultats
Expire le
N° de l'attestation

Bloc « données de la session » comportant notamment la date de fin de validité de l'attestation

Résultats aux épreuves

Epreuves QCM	Score /699	Niveau CECRL
Compréhension orale	498	B2
Compréhension écrite	525	C1

Certaines informations ont peut-être été mises à jour par France Éducation international depuis l'impression de cette attestation.

Pour contrôler la validité de l'attestation, scannez le QR code.

Epreuves d'expression	Note /20	Niveau CECRL
Expression orale	20	C2
Expression écrite	17	C1



QR code permettant d'authentifier les résultats

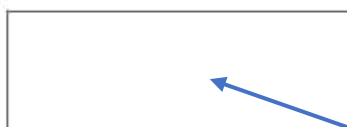
Résultats aux épreuves qui peuvent aller de 1 à 4 choisies par le candidat parmi la compréhension orale et écrite et l'expression orale et écrite

Fabriquer et utiliser un faux document est un délit et est suivi de sanctions administratives ou pénales.

Pour bien comprendre vos résultats :



Signature du candidat



Le directeur général
Pierre-François Mourier

QR code envoyant sur la page de notre site permettant de comprendre les résultats : <https://www.france-education-international.fr/article/comprendre-mes-resultats-au-tcf?langue=frrésultats>

Cadre destiné à recevoir la signature du candidat

Note sur les pièces d'identité

Le candidat doit pouvoir justifier de son identité et être en possession d'une pièce d'identité en cours de validité avec une photo récente le jour de la passation.

Les pièces d'identité acceptées dans le cadre de la passation des épreuves du DILF, du DELF et du DALF, ainsi que du TCF seront les mêmes que celles demandées lors du retrait des documents officiels comme l'attestation de réussite et le diplôme. Pour la consultation des copies des épreuves du DILF, du DELF et du DALF, les mêmes pièces d'identité seront demandées.

Liste des pièces d'identité acceptées :

- passeport ;
- titre de séjour ;
- carte d'identité.

Ces pièces d'identité, comportant une photo, doivent être en cours de validité au moment de la passation.

En cas de doute sur l'identité du candidat du fait de la difficulté du rapprochement avec la photo, une deuxième pièce d'identité pourra être demandée à l'appui de la première.

Dans le cas d'un candidat majeur qui n'est pas en mesure de présenter un titre d'identité, il est possible d'accepter :

- récépissé d'une demande de carte de séjour ;
- récépissé constatant le dépôt d'une demande d'asile (une photographie est requise pour ce type de document) ;
- récépissé constatant la reconnaissance d'une protection internationale ;
- attestation de demande d'asile (procédure normale et procédure accélérée) ;
- permis de conduire ;
- certification de scolarité.

A) Les cas particuliers

- En cas de perte ou de vol de pièce d'identité, le candidat présentera le récépissé de la déclaration de vol ou perte faite au bureau de police, ainsi qu'une photocopie de pièce d'identité.
- Certains pays délivrent des pièces d'identité valables à vie.

Dans ce cas, le candidat doit être suffisamment reconnaissable sur la photo. Dans le cas contraire, il sera invité à présenter un deuxième titre d'identité (permis de conduire, titre de séjour, etc.).

B) Justificatifs d'identité acceptés (exemples)

- Passeport :



- Carte d'identité :



- Titre de séjour :



Tout autre justificatif différent de ceux mentionnés ci-dessus sera refusé. Ainsi, les extraits d'acte de naissance, les cartes Vitale, les cartes AME (Aide Médicale de l'État), les attestations de scolarité sans photo, les cartes de transports en commun, les cartes diplomatiques, etc. ne sont pas acceptés.

Document à présenter en cas de besoins d'aménagement pour besoins spécifiques pour le TCF TP, le TCF Québec et le TCF Canada



CERTIFICAT / CERTIFICATE

FRANCE
ÉDUCATION
INTERNATIONAL

Je soussigné(e) Dr / I, the undersigned, Dr.....

N°RPPS / Identification number:

Certifie avoir examiné ce jour / Certify having examined today : M. / Mme

constate qu'il (ou elle) présente un état de santé déficient chronique ou un handicap au sens de l'article L. 114 du code de l'action sociale et des familles / note that he/she has a chronic health condition or handicap under L. 114 of the Social Action and Family Code,

et / and

☐ demande qu'il (ou elle) puisse bénéficier d'aménagements d'épreuves pour la passation d'une évaluation linguistique de français et préconise les aménagements suivants, selon les indications figurant au verso :

ask that he/she may benefit from special arrangements to take a French language test and recommend the following arrangements, according to the indications written on the back of this form:

-
-
-
-
-

ET/OU / AND/OR

☐ constate que son état de santé ou ce handicap nécessite la dispense d'une (ou plusieurs) épreuve(s) de l'évaluation (cf. partie 3 au verso) :

note that his/her health condition or handicap requires an exemption to take one (or several) of the following part(s) of the test (see part 3 on the back):

Fait à / Done in

le / on / /

Cachet et signature du médecin / Doctor stamp and signature

**Le présent certificat est rédigé à la demande du patient et remis en main propre.
This certificate was issued at the patient's request and submitted to him/her in person.**

Article L.114 du code de l'action sociale et des familles : « Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

Article L.114 of the Social Action and Family Code: "A handicap is defined under this law as any limited activity or restriction on participation in life in society suffered by an individual due to a substantial, sustained or definitive change to one or several physical, sensorial, mental, cognitive or psychological functions, multiple handicaps or a disabling health problem."

Informations pour le médecin

1 – Le Test de Connaissance du Français (TCF) : contexte

Les différentes déclinaisons du TCF, que l'on peut passer en format papier ou sur ordinateur, peuvent être composées de tout ou partie des 5 épreuves suivantes :

- **compréhension orale** : à l'aide d'un casque audio ou non, le candidat écoute des documents enregistrés puis répond à une série de questions à choix multiples (15-35 min) ;
- **maîtrise des structures de la langue** : le candidat répond à une série de questions à choix multiples. Cette épreuve dure 15 minutes et n'est proposée que pour le TCF tout public (TCF TP) ;
- **compréhension écrite** : le candidat lit de courts textes puis répond à une série de questions à choix multiples (20-60 min) ;
- **expression écrite** : le candidat rédige trois textes en suivant des consignes simples (30-60 min) ;
- **expression orale** : le candidat participe à un échange avec un examinateur. Selon la déclinaison, cette épreuve peut s'appuyer sur un document iconographique comportant de l'écrit (10-12 min).

2 – Possibilités d'aménagements des épreuves⁹

Les candidats en situation de handicap ou ayant un état de santé déficient chronique peuvent, lorsque leur état de santé ou handicap le permet, bénéficier d'aménagements tels que ceux décrits ci-après :

- pour les **incapacités visuelles** partielles ou totales : versions agrandies du sujet, livrets Braille, temps majoré, outils techniques (loupe, éclairage renforcé, ordinateur personnel avec désactivation des correcteurs automatiques, etc.) ;
- pour les **incapacités auditives** partielles ou totales : passation du test avec volume amplifié, temps majoré, outils techniques (prothèses auditives, écouteurs, etc.), recours à la lecture labiale quand le candidat peut s'exprimer oralement ;
- pour les **incapacités motrices ou cognitives** : temps majoré, outils techniques (outils informatiques avec désactivation des correcteurs automatiques, etc.) ;
- **aide humaine** : installation dans une salle spécifique, lecture des consignes à voix haute, saisie des réponses du candidat, mise sur pause du lecteur audio, etc.).

3 – Dispenses

Lorsque des aménagements autres que ceux mentionnés ci-dessus sont nécessaires aux candidats en raison de leur état de santé déficient chronique ou handicap, ou lorsque leur état de santé ou handicap rend impossible l'évaluation linguistique, les candidats peuvent être dispensés d'une ou plusieurs épreuves (cf. point 1).

⁹ Sous réserve du respect des procédures encadrant la passation d'un examen de langue

Document à présenter en cas de besoins d'aménagement pour besoins spécifiques pour le TCF IRN

Je soussigné(e) Dr
N° d'identification RPPS:

Certifie avoir examiné ce jour :

NOM..... Prénom..... Date de naissance

constate qu'il (ou elle) présente un handicap ou un état de santé déficient chronique au sens de l'article L.114 du code de l'action sociale et des familles (voir définition de la notion de handicap ci-dessous).

ET

☐ demande qu'il (ou elle) puisse bénéficier d'aménagements d'épreuves pour le passage d'une évaluation linguistique de français et/ou d'un l'examen civique et préconise les aménagements(cf. verso) suivants :

.....

.....

OU

constate que son handicap ou son état de santé déficient chronique rend impossible:

☐ l'évaluation linguistique de français
☐ le passage de l'examen civique

Fait à Le / /

Cachet et signature du médecin

Le présent certificat est rédigé à la demande du patient et remis en main propre.

Article L.114 du code de l'action sociale et des familles: « Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

Informations pour le médecin

Dans le cadre de certaines procédures relatives à l'acquisition de la nationalité, les ressortissants étrangers doivent produire :

- un diplôme ou une attestation, délivrée depuis moins de deux ans, justifiant d'une connaissance de la langue française;
- une attestation de réussite à l'examen civique.

1 – Le test de langue

L'obtention de l'attestation nécessite le passage d'un test linguistique dont les épreuves sont décrites ci-après :

- Le test linguistique comprend quatre épreuves qui permettent d'évaluer les compétences suivantes : la compréhension, écrite et orale, et l'expression, écrite et orale, en français.
- L'épreuve de compréhension écrite consiste en la lecture de courts textes sur ordinateur ou sur papier, chaque texte étant suivi d'une série de questions auxquelles il faut apporter des réponses sous forme de cases à cocher sur papier ou sur ordinateur. Elle peut durer entre vingt et trente minutes selon le test.
- L'épreuve de compréhension orale consiste en l'écoute de pistes audio, équipé ou non d'un casque audio, chaque piste étant suivie d'une série de questions à options écrites auxquelles il faut apporter des réponses sous forme de cases à cocher sur papier ou sur ordinateur. Elle peut durer entre dix et vingt minutes selon le test.
- L'épreuve d'expression écrite consiste en la rédaction d'un à trois textes (selon le motif du test) en suivant des consignes simples, sur ordinateur ou sur papier. Elle peut durer entre vingt et trente minutes selon le test.
- L'épreuve d'expression orale consiste en un échange verbal avec un évaluateur. L'épreuve peut, selon le test, avoir pour support un document iconographique comportant de l'écrit. Elle dure environ 20 minutes.

2 – L'examen civique

L'obtention de cet examen civique nécessite le passage d'un test qui prend la forme d'un questionnaire à choix multiples de quarante questions rédigées en français.

L'épreuve est réalisée uniquement sur support numérique et sa durée est de 45 minutes maximum.

3 – Aménagements et dispenses

Les candidats présentant un handicap ou un état de santé déficient chronique peuvent, lorsque cet état de santé ou handicap le permet, bénéficier d'aménagements décrits ci-après :

- pour les incapacités visuelles partielles sont proposés entre autres des versions amplifiées du sujet, un tiers temps supplémentaire, l'utilisation d'outils habituels (loupe, éclairage renforcé...);
- pour les incapacités auditives partielles sont proposés entre autres la passation du test avec volume amplifié, un tiers temps supplémentaire, l'utilisation d'outils habituels (prothèses auditives, écouteurs...), le recours à la lecture labiale si le candidat peut s'exprimer oralement;
- pour les incapacités motrices sont proposés entre autres un tiers temps supplémentaire, l'utilisation d'outils habituels (outils informatiques...);
- accessibilité des locaux pour les personnes à mobilité réduite-PMR;
- aide pour l'installation dans la salle.

Lorsque des aménagements autres que ceux mentionnés ci-dessus sont nécessaires aux candidats en raison de leur état de santé déficient chronique ou de leur handicap, ou lorsque cet état de santé ou handicap rend impossible le passage de l'examen civique ou de test de langue, les candidats sont dispensés de cette évaluation. Les candidats qui ne peuvent s'exprimer que par la langue des signes doivent être dispensés du test linguistique, et ceux qui ne lisent que le braille doivent être dispensés du test linguistique et de de l'examen civique.

Protection des données personnelles des candidats

France Éducation international (FEI) propose un test de niveau linguistique qui évalue les compétences en français : le test de connaissance du français (TCF).

France Éducation international s'engage à traiter les données à caractère personnel dans le respect de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et du règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD).

Qui est le responsable de traitement ?

Le responsable de traitement des données à caractère personnel est France Éducation international (FEI), établissement public administratif situé à 1, avenue Léon Journault, 92318 Sèvres.

A quoi servent vos données personnelles ?

France Éducation international traite vos données à caractère personnel pour **l'administration du TCF** qui comprend la conception des épreuves, la gestion du test et du réseau des centres de passation.

Plus précisément, les données collectées permettent :

- La gestion de votre inscription et de la passation du TCF ;
- L'évaluation de vos compétences linguistiques orales et écrites ;
- L'amélioration de la qualité et de l'équité des tests

Pour cette finalité, FEI est susceptible d'utiliser certaines données pseudonymisées ou anonymisées pour :

- les analyses psychométriques ;
- la formation des évaluateurs (correcteurs, examinateurs et rédacteurs) ;
- la recherche scientifique dans le domaine de l'évaluation en langues et du développement d'outils, notamment basés sur l'IA ;
- L'affinage de la solution d'aide à la correction basé sur l'IA développé par FEI (FIDELIA).
- La prévention et la lutte contre la fraude aux certifications ;
- La réalisation des statistiques.

Quelle est la base juridique du traitement ?

Les bases légales du traitement sont :

- L'exercice d'une mission d'intérêt public au sens du e) du 1 de l'article 6 du RGPD,
- L'intérêt légitime au sens du f) du 1 de l'article 6 du RGPD, à savoir l'amélioration de la qualité et de l'équité des tests, le positionnement de FEI comme un acteur public innovant dans le domaine de la langue française et l'optimisation de la gestion financière et des coûts liés à la correction ; ainsi que la prévention et lutte contre la fraude.
- L'obligation légale au sens du c) du 1 de l'article 6 du RGPD pour la transmission des données des candidats au TCF en France à la Caisse des dépôts et consignations, conformément à [l'arrêté du 21 Mai 2021](#) pris en application de l'[article R. 6113-17-4 du code du travail](#).

Qui a accès à vos données ?

Les données collectées par France Éducation international ne sont accessibles qu'à :

- Des agents autorisés de France Éducation international ;
- Des personnels de votre centre de passation du TCF pendant la durée de validité de votre test ;
- Un sous-traitant de France Éducation international qui assure l'impression des épreuves nominatives ;
- Des chercheurs peuvent être sollicités pour réaliser des analyses des productions.

À des fins de la lutte contre la fraude, des organismes avec lesquels vous partagez vous-même votre attestation TCF, peuvent vérifier sa validité, notamment à l'aide du QR code qu'elle contient.

Si vous vous y opposez, la validité de votre attestation ne pourra pas être confirmée.

Certaines productions écrites et orales non nominatives peuvent être utilisées à des fins de reconnaissance du TCF auprès d'organismes officiels, y compris hors UE.

Par ailleurs, France Éducation international communique certaines données des candidats ayant passé en France la certification TCF enregistrée au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) à la Caisse des dépôts et des consignations pour répondre à une obligation légale.

Quelles sont les données utilisées ?

France Éducation international ne traite que les données strictement nécessaires aux objectifs décrits ci-dessus. Il s'agit de données que vous communiquez lors de votre inscription auprès d'un centre de passation, ainsi que des données issues de l'évaluation de vos compétences linguistiques orales et écrites, à savoir :

- Données d'identification :
 - Identité : nom, prénom, sexe, date et pays (et commune si né en France) de naissance,
 - nationalité,
 - photo,
 - langue usuelle,
 - numéro du candidat,
 - numéro de l'attestation,
 - uniquement pour le TCF Canada : numéro de passeport,
 - uniquement pour le TCF dans le cadre de la DAP en France : adresse postale et numéro de téléphone,
 - signature,
 - numéro d'attestation TCF.
- Données relatives à la passation du TCF :
 - déclinaison du TCF,
 - lieu et dates de passation,
 - réponses écrites,
 - enregistrement vocal de l'expression orale (voix),
 - motif d'inscription au TCF,
 - le cas échéant, votre justificatif de demande d'aménagement ou de dispense des épreuves,
 - le cas échéant, votre justificatif d'absence,
 - le cas échéant, données relatives à la fraude, y compris relatives à la commission disciplinaire.
- Résultats
 - niveau linguistique CECRL.

Le contenu de vos réponses peut être utilisé pour la constitution des corpus destinés à la recherche scientifique. Si les données à caractère personnel sont présentes accidentellement dans les productions, France Éducation international applique des mesures (pseudo-anonymisation) lors de la constitution des corpus de recherche afin de prévenir le risque d'identification.

Depuis octobre 2024, les résultats d'évaluation des compétences linguistiques sont issus d'une double correction hybride : une correction est toujours effectuée par un correcteur humain, tandis que l'autre correction est issue d'un traitement automatisé dénommé « FIDELIA ». En cas de divergence significative entre les deux corrections, une troisième correction humaine est réalisée pour garantir la qualité et l'équité d'évaluation.

France Éducation international ne fonde jamais les résultats d'évaluation des compétences linguistiques des candidats sur un traitement exclusivement automatisé.

France Éducation international n'utilise jamais les données nominatives ou directement identifiantes pour le développement ou l'affinage de la solution d'aide à la correction basée sur l'IA « FIDELIA ». Les données utilisées sont strictement limitées aux finalités (réponses aux questions du TCF, niveau linguistique associé et données socio-démographiques des candidats et des correcteurs nécessaires pour prévenir des biais).

Pendant combien de temps vos données sont-elles conservées ?

Vos données sont conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités décrites ci-dessus et jusqu'à l'expiration des délais de prescription légale et d'archivage applicables.

FEI conserve vos données dans un format permettant de vous identifier pendant 10 ans, à l'exception des durées spécifiques inférieures suivantes :

- Les dossiers d'inscription incomplets sont effacés après 6 mois.
- La signature est conservée pendant 3 ans.
- L'enregistrement vocal d'expression orale est conservé pendant 2 ans.
- Les justificatifs des demandes d'aménagement des épreuves et des demandes de dispense des épreuves sont conservés pendant 1 an.
- Les justificatifs des demandes d'absence sont conservés pendant la durée réglementaire applicable aux pièces comptables.
- Les données relatives à la fraude sont conservées comme suit :
 - L'interdiction de passation – jusqu'à l'expiration de la sanction.
 - Données de la commission disciplinaire : 10 ans.

Transfert des données hors UE

Les centres de passation auprès desquels vous vous inscrivez pour passer le TCF peuvent être situés dans le monde entier, y compris dans les pays hors l'Union européenne, où les règles de protection des données à caractère personnel peuvent différer de celles qui sont applicables au sein de l'Union européenne.

Seul le centre de passation auprès duquel vous avez réalisé l'inscription pourra accéder à vos données, y compris les résultats, pendant la durée de validité de votre certification.

Quels sont vos droits sur vos données personnelles ?

Conformément à la loi "informatique et libertés" (Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée) et au Règlement général sur la protection des données (RGPD - n°2016-679 du 27 avril 2016), vous bénéficiez, selon la base légale applicable, d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition sur les informations qui vous concernent.

Ces droits peuvent être exercés en adressant votre demande :

- par courriel à dpd@france-education-international.fr,
- via le [formulaire en ligne](#),
- par voie postale à destination de :

Délégué à la protection des données
France Éducation international
1 avenue Léon Journault
92310 Sèvres cedex

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits en matière de protection des données à caractère personnel ne sont pas respectés, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

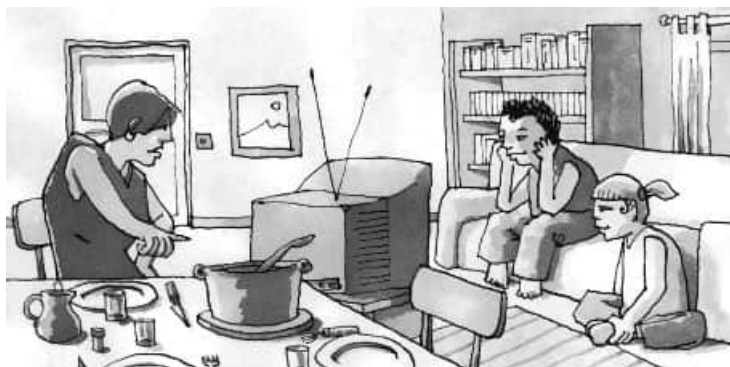
Exemples d'épreuves¹⁰

Épreuve de compréhension orale

Exemple 1 :

Consigne : Écoutez les 4 propositions. Choisissez celle qui correspond à l'image et cochez une case sur la feuille de réponses.

Sur le livret, vous voyez :



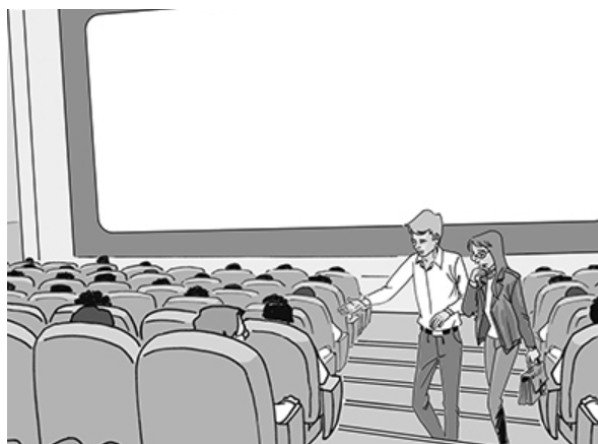
<i>Vous entendez :</i>	<i>Cochez une case sur la feuille de réponses :</i>
A. Allez vous coucher rapidement. B. Finissez vos exercices de français. C. Regardez la télévision maintenant. D. Venez manger tout de suite.	A B C D A B C D

Exemple 2 :

Consigne : Écoutez les 4 propositions. Choisissez celle qui correspond à l'image et cochez une case sur la feuille de réponses.

Sur le livret, vous voyez :

¹⁰ Pour vérifier si vous avez choisi la bonne réponse, consultez les corrigés, en fin de fascicule.



<i>Vous entendez :</i>	<i>Cochez une case sur la feuille de réponses :</i>
A. C'est un acteur formidable. B. Je déteste la publicité. C. Viens, on va s'asseoir là. D. Tu vas payer nos billets.	A B C D A B C D

Exemple 3 :

Consigne : Écoutez la question et les 4 réponses. Choisissez la réponse qui correspond à la question et cochez une case sur la feuille de réponses.

<i>Vous entendez :</i>	<i>Cochez une case sur la feuille de réponses :</i>
<i>Qu'est-ce que vous prenez au petit-déjeuner ?</i> A. Un croissant et un thé. B. Au café près de chez moi. C. Toujours en famille. D. À sept heures et demie.	A B C D A B C D

Exemple 4 :

Consigne : Écoutez la question et les 4 réponses. Choisissez la réponse qui correspond le mieux à la question et cochez une case sur la feuille de réponses.

<i>Vous entendez une question et 4 choix de réponse :</i>	<i>Cochez une case sur la feuille de réponses</i>
<i>Pardon, Mademoiselle, à combien est la robe rouge, celle-là, là-bas ?</i> A. C'est une taille 42. B. Elle ne coûte pas cher. C. Non, c'est celle-ci. D. Oui, elle est rouge.	A B C D A B C D

Exemple 5 :

Consigne : Écoutez le document sonore et la question. Choisissez la bonne réponse et cochez une case sur la feuille de réponses.

<i>Vous entendez un document sonore (ici un dialogue) :</i>
- Vous réglez comment ? - Par chèque. - Je suis désolé, mais nous ne les acceptons plus. Cependant, nous acceptons toutes les cartes bancaires et les règlements en espèces. - Oui, mais j'ai laissé ma carte à la maison et je n'ai pas assez de liquide. - Bon, d'accord, mais c'est vraiment exceptionnel !

<i>Vous entendez une question :</i>	<i>Sur le livret, vous lisez 4 choix de réponse :</i>	<i>Cochez une case sur la feuille de réponses</i>
<i>Comment le client va-t-il payer ses achats ?</i>	A. En espèces. B. Par carte bancaire. C. Par carte de crédit. D. Par chèque.	A B C D A B C D

Exemple 6 :

Consigne : Écoutez le document sonore et la question. Choisissez la bonne réponse et cochez une case sur la feuille de réponses.

<i>Vous entendez un document sonore (ici un dialogue) :</i>
- David, pourriez-vous appeler Monsieur Schmit ? J'ai besoin de son avis rapidement. - Oui Madame. Je lui propose vendredi prochain ? - Regardez mon emploi du temps. Vous pouvez le placez quand vous voulez, sauf jeudi après-midi. Je rencontre un nouveau client. - Et pour Madame Grimaldi, je lui dis de ne pas venir ?

- Non, je la verrai demain soir comme prévu.

<i>Vous entendez une question :</i>	<i>Sur le livret, vous lisez 4 choix de réponse :</i>	<i>Cochez une case sur la feuille de réponses</i>
<i>Que doit faire David ?</i>	A. Annuler une réunion de travail. B. Fixer un rendez-vous professionnel. C. Passer un entretien d'embauche. D. Trouver un nouveau conseiller.	A B C D A B C D

Exemple 7 :

Consigne : Écoutez le document sonore et la question. Choisissez la bonne réponse et cochez une case sur la feuille de réponses.

<i>Vous entendez</i>	<i>Sur le livret vous lisez :</i>	<i>Cochez la bonne réponse sur la feuille de réponses :</i>
Si vous êtes une entreprise ou un organisme public, vous pouvez, grâce à cet organisme spécialisé dans les relations internationales, bénéficier d’une étude géopolitique détaillée complète et d’un travail d’expertise. Ils prennent en compte les aspects à la fois politiques, sociaux et économiques et leurs études très approfondies sont menées par des experts reconnus. Vous pouvez faire appel à eux, par exemple, si votre organisation désire connaître la région dans laquelle elle envisage de s’implanter ou avec laquelle elle voudrait nouer des liens. À titre d’exemple, il est important de connaître le degré d’ouverture économique d’un pays au commerce international ou bien d’avoir une idée précise des investissements étrangers dans ce même pays. Vous avez donc toutes les données du contexte géopolitique et ses conséquences potentielles sur votre secteur d’activité. <i>Quel est le rôle de l’organisme présenté ?</i>	A. Contribuer à la recherche sur les questions stratégiques. B. Créer un lieu de dialogue entre experts en géopolitique. C. Fournir une aide pour le développement à l’international. D. Intéresser l’opinion publique à l’actualité économique.	A B C D A B C D

Maîtrise des structures de la langue

Exemple 8 :

Consigne : Choisissez la bonne réponse et cochez une case sur la feuille de réponses.

<i>Sur le livret, vous lisez :</i>	<i>Cochez une case sur la feuille de réponses</i>
Pour s'inscrire à la bibliothèque, il faut... A. apporter B. emporter C. emmener D. ramener ... une pièce d'identité.	A B C D A B C D

Exemple 9 :

Consigne : Choisissez la bonne réponse et cochez une case sur la feuille de réponses.

<i>Sur le livret, vous lisez :</i>	<i>Cochez une case sur la feuille de réponses</i>
L'avocat... A. que B. lequel C. auquel D. duquel ... nous nous sommes adressés est un des meilleurs de Paris.	A B C D A B C D

Exemple 10 :

Consigne : Choisissez la bonne réponse et cochez une case sur la feuille de réponses.

<i>Sur le livret, vous lisez :</i>	<i>Cochez une case sur la feuille de réponses</i>
Four très chaud ! ... A. Faites B. Ferez C. Ferons D. Faisons ... attention à ne pas vous brûler !	A B C D A B C D

Compréhension écrite

Exemple 11 :

Consigne : Lisez le document. Choisissez la bonne réponse et cochez une case sur la feuille de réponses.

Sur le livret, vous lisez :

Cabinet ouvert du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 13 h sur rendez-vous,
de 15 h à 18 h sans rendez-vous.

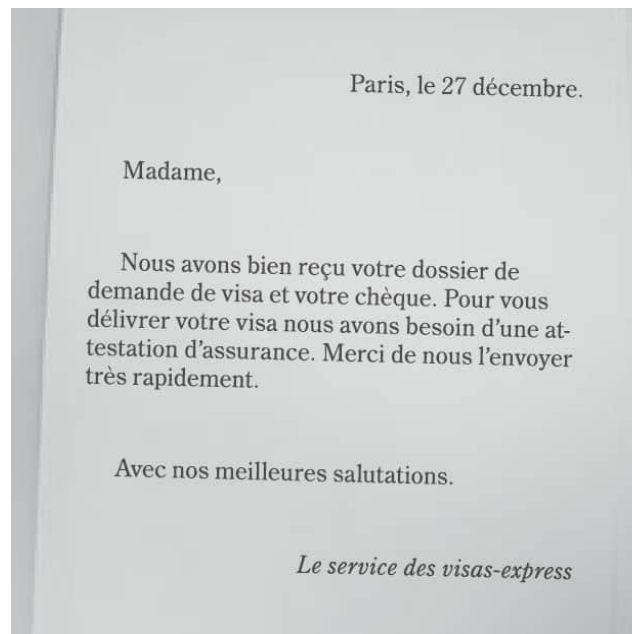
Fermé le mercredi matin.

<i>Sur le livret, vous lisez :</i>	<i>Cochez une case sur la feuille de réponses</i>
<i>Quand pouvez-vous voir un avocat sans rendez-vous ?</i> A. En matinée. B. À tout moment. C. Le samedi. D. Dans l'après-midi.	A B C D A B C D

Exemple 12 :

Consigne : Lisez le document. Choisissez la bonne réponse et cochez une case sur la feuille de réponses.

Sur le livret, vous lisez :



Sur le livret, vous lisez :	Cochez une case sur la feuille de réponses
<i>Que doit faire la femme ?</i> A. Payer son visa. B. Refaire sa commande. C. Poster un document D. Renvoyer son dossier.	A B C D A B C D

Exemple 13 :

Consigne : Lisez le document. Choisissez la bonne réponse et cochez une case sur la feuille de réponses.

Sur le livret, vous lisez :

Chère Nathalie,
 Nous partons en vacances à Rome
 du 15 juillet au 15 août. La maison
 est grande et les enfants ne viennent
 qu'une semaine avec nous. Si tu
 veux, tu peux venir nous retrouver à
 partir du 1^{er} août et rester jusqu'à la
 fin des vacances. Nous attendons ta
 réponse.
 Bises,
 Corinne et Patrick

<i>Sur le livret, vous lisez :</i>	<i>Cochez une case sur la feuille de réponses</i>
<i>Que proposent Corinne et Patrick à leur amie ?</i> A. De garder ses enfants en juillet. B. De venir passer des vacances avec eux. C. De partir une semaine à Rome. D. De louer une maison ensemble en août.	☐ A ☐ B ☐ C ☐ D ☐ A ☐ B ☐ C ☐ D

Exemple 14 :

Consigne : Lisez le document. Choisissez la bonne réponse et cochez une case sur la feuille de réponses.

<i>Sur le livret, vous lisez :</i>

A lors que plus de 80 % des femmes de 25 à 49 ans travaillent, seulement 9 % des enfants sont accueillis en crèches, faute de place. Plus de 50 % sont gardés par un des parents et 26 % par un membre de la famille.

Le nombre de places en crèches a faiblement augmenté depuis 10 ans et le problème est encore plus marqué en banlieue qu'à Paris. Le gouvernement a décidé la création de crèches et de halte-garderie supplémentaires afin d'accueillir 10 000 de enfants de plus dès l'année prochaine. Les familles considèrent cet effort encore insuffisant et réclament davantage de structures collectives publiques.

Sur le livret, vous lisez :	Cochez une case sur la feuille de réponses
Qu'apprend-on dans ce texte ? A. La majorité des enfants sont gardés par leurs proches. B. Les mères préfèrent s'occuper d'elles-mêmes de leurs enfants. C. Le nombre d'établissement satisfait la demande à Paris. D. L'ouverture des structures promises résoudra le problème.	A B C D A B C D

Épreuve d'expression orale

Retrouvez un exemple de sujet d'expression orale du TCF à télécharger sur les pages TCF du site de France Éducation international.

- Pour le TCF IRN : <https://www.france-education-international.fr/document/tcf-exemple-epreuve-eo>
- Pour les TCF CA, QC et TP : <https://www.france-education-international.fr/document/tcf-tp-qc-ca-exemple-epreuve-eo>

Épreuve d'expression écrite

Retrouvez un exemple de sujet d'expression écrite du TCF à télécharger sur les pages TCF du site de France Éducation international.

- Pour le TCF IRN : <https://www.france-education-international.fr/document/tcf-exemple-epreuve-ee>
- Pour les TCF CA, QC et TP : <https://www.france-education-international.fr/document/tcf-tp-qc-ca-exemple-epreuve-ee>

Corrigés des exemples d'épreuves

Compréhension orale :

Exemple 1	D
Exemple 2	C
Exemple 3	A
Exemple 4	B
Exemple 5	D
Exemple 6	B
Exemple 7	C

Structures de la langue :

Exemple 8	A
Exemple 9	C
Exemple 10	A

Compréhension écrite :

Exemple 11	D
Exemple 12	C
Exemple 13	B
Exemple 14	A

Informations complémentaires

- Pour contacter France Éducation international : tcf@france-education-international.fr
- Pour consulter notre site internet : <http://www.france-education-international.fr>